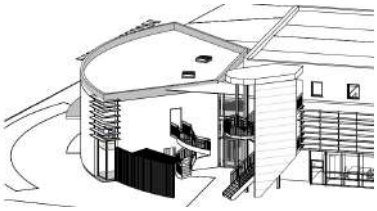

Travaux d'extension et de réaménagement de la maison du don de l'Etablissement Français du Sang de Metz-Tessy

2 Chemin des Croiselets

74370 Epagny Metz-Tessy

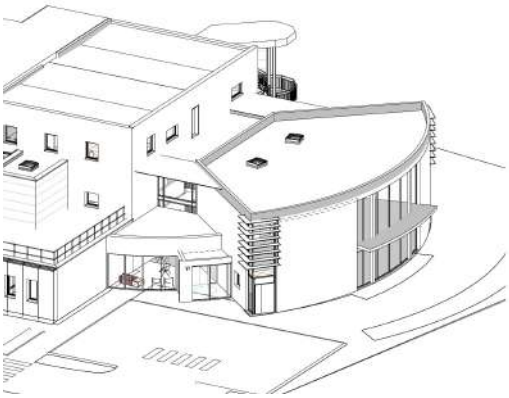

MAITRE D'OUVRAGE
EFS Auvergne Rhone Alpes
111 rue Elisée Reclus
69153 - CS 20617 DECINES - France

ARCHITECTE :
EUTOPIA ARCHITECTURE
10, Rue Marius Patinaud
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 04 77 46 15 22
Mél : contact@eutopia.fr

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :
MD-ECOBAT
42, Boulevard Antonio Vivaldi
42000 SAINT ETIENNE
Tél : 06 85 15 94 96
Mél : mdufour@md-ecobat.com

BE FLUIDES :
COGIFLUIDE
51, Rue Sibert, Parc Novacierie Bât. 54
42400 SAINT-CHAMOND
Mél : contact@cogifluide.com

BE STRUCTURE :
BOST Ingénierie
1997 Rue Jean Rostand
42350 La Talaudière
Tél : 04 77 43 01 90
Mél : contact@bost-ing.com

Lot n°5

MENUISERIE INTERIEURE BOIS

C.C.T.P. - D.P.G.F. Consultation 2026EFS_AURA464

Dossier	MD-0094
Date	15/04/2026
Phase	DCE
Indice	

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

5.1 **Prescription Générales**

5.1.1 **Définition de l'opération et intervenants**

L'opération a pour objet de réaliser les travaux d'extension et de réaménagement de la maison du don de l'Établissement Français du Sang situé au 2 chemin des Croiselets à EPAGNY METZ-TESSY (74370)

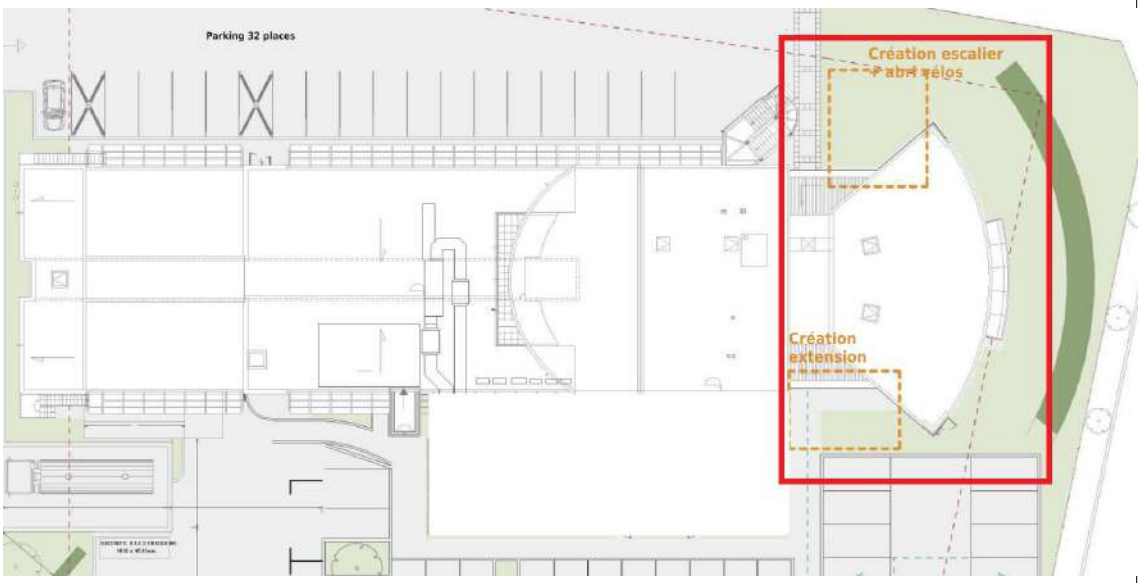

Les corps d'état concernés sont définis ci-après :
Lot n°1 DEMOLITION - MACONNERIE
Lot n°2 ETANCHEITE
Lot n°3 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE
Lot n°4 PLATRERIE - PLAFOND - PEINTURE
Lot n°5 MENUISERIE INTERIEURE BOIS
Lot n°6 SOLS SOUPLES
Lot n°7 CVC - PLOMBERIE
Lot n°8 ELECTRICITE
Lot n°9 BUNGALOWS PROVISOIRES

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

5.1.2

CCTP - Cahier des Clauses Techniques Particulières

Le Cahier des Clauses Techniques Particulières a pour objet de définir l'ensemble des prestations et leurs modes d'exécution. Il n'a aucun caractère limitatif, l'entreprise devant l'intégralité des travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages qui lui sont demandés.

Les références à des marques commerciales, spécifiées au cours du présent CCTP, ont pour objet de préciser la référence de valeur qualitative (Technique ou Architecturale) souhaitée ou imposée selon les cas.
L'entrepreneur peut proposer d'autres marques ou types à l'approbation du maître d'œuvre, dans la mesure où ces propositions sont qualitativement supérieures ou égales à la référence de base.
A l'appui de ses propositions, l'entrepreneur doit fournir obligatoirement les documents nécessaires à l'appréciation de l'équivalence qualitative

5.1.3

Décomposition de Prix Global et Forfaitaire

La Décomposition de Prix Global et Forfaitaire (DPGF) comporte des quantités qui sont données à titre indicative.
L'ensemble des quantités seront à contrôler par l'entreprise titulaire du lot et seront renseignés, si le besoins est, dans le DPGF.
Seules la description et la localisation des ouvrages sont contractuelles.
L'entreprise doit remettre un prix global et forfaitaire pour l'ensemble des prestations décrites au CCTP en prenant en compte l'ensemble des dispositions sécuritaires, de phasage, d'hygiène et autres... suivant documents joints à l'appel d'offre.
L'entreprise en doit la vérification et la validation. Elle a toute latitude pour modifier ou compléter ce document.

5.1.4

Limites de responsabilité

Le présent document précise uniquement les objectifs techniques et architecturaux à atteindre.
Les éventuelles dimensions données au sein du présent document sont donnés à titre indicatif et devront être validées par l'entreprise et son bureau de contrôle dans le cadre de son offre.

L'entreprise prend à sa charge les études nécessaires à la réalisation de son ouvrage

En aucun cas, la responsabilité de la Maîtrise d'oeuvre ne pourra être engagée pour ce qui concerne le dimensionnement des éléments de fixations et d'ordre structurel, dans le sens ou l'entrepreneur de part sa spécialité doit fournir les notes de calculs et justifications nécessaires pour validation par le bureau de contrôle avant tout démarrage de ses prestations.

Dans le cas où l'entreprise modifie la définition des dits ouvrages de support, elle devra le faire au sein d'une annexe et la joindre à son offre. Faute de quoi, l'entreprise accepte sans réserves les prestations demandées.

5.1.5

Documents Référentiels

Les matériaux mis en oeuvre et l'exécution des ouvrages devront être conformes aux documents normatifs : normes, lois, décrets, circulaires etc en vigueur.

Les ouvrages seront exécutés en conformité avec l'ensemble des règles professionnelles applicables et notamment :
- Documents Techniques Unifiés DTU
- Normes techniques
- Avis Techniques
- REEF
- Etc...

Les matériaux utilisés seront conformes aux normes françaises et européennes applicables à ceux-ci, avec notamment :
- Matériau avec marquage NF et CE
- Titulaire d'un Procès Verbal d'essai en cours de validité
- Labels, classements et autres suivant typologie des ouvrages
- Etc...

Les entreprises devront respecter le fascicule 70 concernant la fourniture et l'exécution des travaux de pose et de réhabilitation de canalisations d'eau fonctionnant à écoulement à surface libre et en particulier en ce qui concerne la conception des réseaux EU/EV/EP, la qualité des produits et matériaux ainsi que leur mise en oeuvre.

Les entreprises devront respecter le fascicule 71 concernant la fourniture et l'exécution des travaux de pose et de réhabilitation de canalisations d'eau fonctionnant à écoulement sous pression et en particulier en ce qui concerne la qualité des produits et matériaux ainsi que leur mise en oeuvre.

Le marquage CE étant de nature réglementaire et obligatoire pour les produits de construction, n'est pas systématiquement rappelé au sein du présent CCTP.

L'entrepreneur doit connaître tous les règlements, lois, etc afférents à sa spécialité.
Il ne sera toléré aucune dérogation aux règles édictées, et le fait, par l'entrepreneur de ne pas s'y conformer strictement, entraînera le refus systématique par la Maîtrise d'oeuvre des ouvrages non conformes.
L'entrepreneur assumera l'ensemble des frais engendrés consécutifs à des prestations non conformes.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

5.1.6 **Documents de Consultation**

Chaque point technique devra être conforme aux exigences du Maître d'Ouvrage (Plans, Coupes, Élévations, Plans de détails, etc. .).
Dans le cas d'incohérence entre le CCTP et ces plans, ce sont les plans qui priment. Cependant, l'entreprise devra en informer le Maître d'œuvre
En aucun cas, l'entreprise ne pourra faire valoir un quelconque supplément à son offre, du fait d'une incohérence non soulevée au moment de la remise de son offre.

5.1.7 **Vérifications des côtes sur plans**

Avant toute exécution, l'entrepreneur du présent lot est tenu de vérifier l'ensemble des côtes portées sur les plans qui lui sont remis.
En cas d'erreurs ou de manque d'information, Il devra immédiatement le signaler au Maître d'oeuvre et proposer les solutions permettant de réaliser les travaux.

5.1.8 **Connaissance des lieux**

L'entrepreneur du présent lot ne saurait prévaloir postérieurement à la consultation du marché d'une connaissance insuffisante des lieux, sites, limites de terrains d'implantation des ouvrages, état des supports, non plus que tous les éléments locaux, tels que: nature des sols, moyen d'accès, conditions climatiques, manques d'informations et sujétions diverses en relation avec l'exécution de ses travaux.

En aucun cas les entreprises ne pourront arguer d'une méconnaissance des lieux pour se soustraire à leurs obligations, ou réclamer des suppléments de prix.

5.1.9 **Responsabilités Collectives**

Conformément au décret du 8 Janvier 1965 concernant la sécurité des personnes, toutes les mesures de sécurité nécessaires à la protection des personnes extérieures à la réalisation du chantier (passants, visiteurs, etc) ainsi que toutes personnes participant aux travaux devront être prévues à la charge de l'entrepreneur.

Bien que la responsabilité de Maître d'Œuvre ne puisse en aucun cas être mise en cause à ce titre, l'entrepreneur ne pourra refuser de compléter ou d'améliorer les mesures de protection déjà prises si elles sont jugées insuffisantes.

L'Entreprise doit mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la protection de ses matériaux et de ses ouvrages, contre le risque de vol, détournement, et dégradations de toute origine (vandalisme, climat …) et ce jusqu'à la réception des travaux.
De plus, pendant l'exécution de ses travaux, l'Entreprise doit :
- d'une part, prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas causer de dégradations aux matériaux ou ouvrages des autres entreprises. Elle reste responsable des conséquences résultantes aux infractions à ces obligations
- d'autre part, prendre toutes les protections nécessaires vis-à-vis des ouvrages existants et autres tels que mobilier, équipement …
Elle assumera les frais de remise en état pour toute dégradation éventuelle. En aucun cas, ces frais ne pourront être supportés par le Maître d'Ouvrage.

L'entreprise aura notamment à sa charge :

- échafaudages, nacelles et tous autres moyens d'accès pour réalisation de ses prestations
- moyens de levage éventuels pour mise en place de ses éléments
- l'établissement de toutes protections et dispositions permettant le montage des matériaux, la dépose des ouvrages, la descente et l'évacuation et/ou le tri de ses gravois, sans risque pour les personnes, piétons et pour les constructions proprement dites ou voisines
- le repliement de ses installations
- la remise en état des lieux et des abords, y compris nettoyage et enlèvement et/ou tri des gravois.

NOTA : les prix unitaires de l'Entreprise devront comporter l'ensemble des sujétions d'exécution, notamment en ce qui concerne les moyens nécessaires (échafaudages, nacelles …) à mettre en œuvre pour réaliser les prestations décrites au sein du devis.

5.1.10 **Plans d'Exécution**

Le dossier de consultation définit les principes fonctionnels des ouvrages, les plans d'exécution sont à la charge de l'entrepreneur.

L'entrepreneur établit à ses frais tous les plans des ouvrages y compris les plans dits d'atelier et de chantier comprenant :
- les nomenclatures correspondantes,
- les notes de calculs,
- les détails et épures,
- les caractéristiques des matériels proposés,
- tous documents indispensables à la parfaite définition et exécution des ouvrages et à la mise en œuvre coordonnée de l'ensemble des ouvrages impliqués.

L'ensemble de ces plans devront être visé par le Maître d'Oeuvre et le Bureau de Contrôle

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

5.1.11 **Réception des supports**

Les DTU précisent les tolérances, planimétries, états des surfaces, arases, etc, des différents ouvrages.

Chaque entreprise devra la réception des supports réalisés par un autre corps d'état, en cas de litige, l'entreprise devra en informé le Maître d'œuvre dans les meilleurs délais
L'exécution des travaux implique l'acceptation des supports sans réserve.

5.1.12 **Nettoyage de Chantier**

L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier ainsi qu'un général à la fin de son intervention. Le chantier devra être maintenu dans le plus grand état de propreté.

Dans le cas contraire, le maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de nommer et faire venir une entreprise indépendante, dès le deuxième rappel, pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avérerait pas satisfaisant.

Les frais occasionnées seront supportés par les entreprises concernées ou le compte prorata si les responsabilités ne peuvent être établies.

5.1.13 **Tris et recyclage des déchets**

Dans un souci de respect environnemental, de valorisation et de recyclage des déchets, il sera mis en place un tri des déchets

La gestion des déchets devra prendre en compte les points suivants.
- diagnostics et repérages avant démolition
- désignation et quantitatifs des matériaux à évacuer
- méthodologies prescrites
- recyclage sur place (terrassements, démolitions, ..)
- réduction des débris et chutes : calepinages et optimisation
- plan d'installation de chantier (collecte, flux, stockage et évacuation)
- procédures d'alerte sur chantier et actions correctives
- suivi des déchets (BSD et justification de valorisation)

Cette démarche devra être intégré au sein chaque entreprise

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

5.1.14

Frais à prévoir

L'entreprise devra incorporer à l'étude de son prix les frais lui incombant :
- Les frais divers découlant du CCTP et de son Annexe tels que frais de voirie, frais de mise en décharge, les consommations pour le bureau de chantier, les compteurs et consommations d'eau et électricité, les clôtures éventuelles, etc,....
- Les moyens de levage et d'approvisionnement des matériaux
- Matériel adapté pour les travaux en hauteur
- Les dossiers des ouvrages exécutés

- Les prix forfaitaires comprennent toutes les fournitures, façons et accessoires nécessaires au parfait achèvement des ouvrages en conformité avec l'art de bâtir et avec les lois et règlements en vigueur, même si certaines de ces fournitures ou façons ne sont pas expressément mentionnées dans les documents relatifs à ces ouvrages.
- Les entrepreneurs ne pourront pas modifier ultérieurement leur prix forfaitaire en invoquant une définition insuffisante des travaux qu'ils sont présumés connaître parfaitement au moment de l'établissement de ce prix.

- "Les dépenses communes d'investissement sont imputées en fonction des lots suivants :
  - Lot Démolition-Maçonnerie pour :
    - Bungalow base vie de chantier
    - Barrières extérieures de 2.00 m ht pour fermeture base vie
    - Portail double portes battantes pour accès véhicules à la parcelle
    - Bennes de chantier pour tri sélectif des déchets
    - L'organisation des cheminements (piétons, véhicules, engins etc.)
    - Les voies d'accès piétonnes pour accéder à pied propre jusqu'à la zone cantonnement
    - L'emplacement des zones de stationnement pour les véhicules des entreprises
    - Les panneaux réglementaires de chantier et de permis de construire à définir en phase de préparation de chantier (portant les indications habituelles : maitrise d'ouvrage et d'œuvre, intervenants et entreprises, photos, présentation du projet, etc...). Ce panneau sera réalisé suivant les indications du maître d'œuvre. La dépose et l'enlèvement en fin de chantier sont de fait inclus à la prestation.
    La signalisation réglementaire "port du casque obligatoire" "chantier interdit au public" "piétons passez en face" etc… et balisage nocturne
    - Panneau de 1.50 x 2.00 m de dimensions environ
    - L'implantation des voies de circulation
    - La fourniture et l'implantation des zones de stockage des bennes, zone de tri et de gestion des déchets de chantier
    - L'implantation des engins de manutention type grue et autres
    - Protection des arbres existants sur emprise chantier
    - Branchements provisoire de chantier eau, électricité, téléphone depuis les réseaux publics avec armoire de chantier, coffrets et sous compteurs, retrait et enlèvement en fin de chantier y compris tranchées
    - Réseau provisoire d'assainissement des eaux usées, eaux vannes des sanitaires de chantier
    - Alimentation pour la grue
    - Nettoyage hebdomadaire de la base vie
  - Lots techniques pour :
    - Le plombier et l'électricien assureront la distribution des énergies depuis les points de distribution mis en œuvre par le maçon jusqu'aux différents niveaux du bâtiment.
  - Lot Plâtrerie-Peinture-Plafond pour :
    - Pré-nettoyage de chantier pour les Opérations Préalables à la Réception
    - Pré-nettoyage de chantier pour la réception
  - A la charge du maître d'ouvrage :
    - Nettoyage final de livraison par une entreprise spécialisée

- Les dépenses communes de consommation sont imputables au compte prorata. La gestion du compte prorata est à charge du titulaire du marché lot Démolition-Maçonnerie. Cela concerne notamment les dépenses de consommation d'eau et d'électricité, toute dépense qui serait portée expressément au débit du compte soit par les documents contractuels soit par une décision des entreprises.
- Ces dépenses seront réparties au prorata du montant des situations cumulées de chaque entrepreneur. A ce titre chaque lot du marché prévoit dans son offre un montant compensatoire à reverser à l'entreprise adjudicataire du lot "Gros-oeuvre" et dudit compte prorata."

5.2

Blocs-portes

5.2.1

Blocs-portes finition stratifié

- L'ensemble des cylindres seront des cylindres européens doubles de haute sécurité A2P1* avec éléments de fermeture multidirectionnel et clés à reproduction protégé
- Chaque entreprise a en charge la fourniture, la pose et les incidences d'organigramme avec passes partiels et passes généraux suivant les besoins du Maître d'Ouvrage, et ce pour les cylindres le concernant.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

- L'entreprise titulaire du présent lot aura en charge la commande avec l'organisation de l'organigramme en concertation avec le Maître d'Ouvrage et la Maîtrise d'Oeuvre ainsi les entreprises des lots menuiseries extérieures, métallerie, menuiseries intérieures et Électricité + fournisseur.
- Chaque entreprise concernée par des cylindres devra transmettre au titulaire du lot Menuiserie Intérieure l'ensemble des éléments nécessaires à l'élaboration de cet organigramme.

- Chaque entreprise aura cependant à sa charge les incidences de l'organigramme sur ces cylindres, et en devra la fourniture et pose.
- L'ensemble des serrures seront équipées du système clé de chantier et les serrures définitives sera remis a une entreprise responsable et laissée à la disposition des entreprises.

- Organigramme à adapter avec celui déjà existant sur site

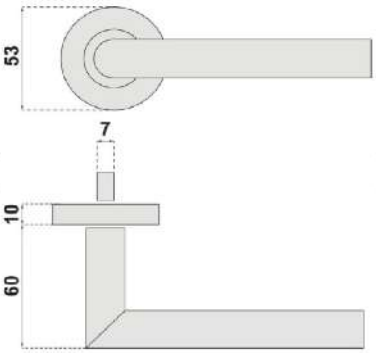

DESCRIPTIF

Matière : inox.

Qualité : 304.

Finition : brossé.

Béquille à angle droit :

- longueur : 140 mm,
- diamètre : 19 mm,
- saillie (hors rosace) : 60 mm.

Circlips sur rosace avec ressort de rappel.

Rosace ronde :

- diamètre : 53 mm,
- épaisseur : 10 mm.

Entraxe de fixation : 38 mm.

Sous-construction en acier.

Carré :

- section : 7 mm (libre non serti), prémonté sur béquille pour un temps de montage plus court,
- longueur : 115 mm avec butée de mise en place.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

Marques et Références

Type **BEQUILLE DOUBLE INOX SJ33** **OPENLINE** ..... de chez **FOUSSIER**.....

Marques et Références

Type **ROSACE INOX POUR BEQUILLE** ..... de chez **VACHETTE ASSA ABLOY**.....

Butoir standard Marion
Butée de sol corps en aluminium creux, bague d'amortissement et capuchon noir.

Marques et Références

Type **BUTOIR STANDARD ALU MARION - OPENLINE** ..... de chez **OPENLINE**.....

5.2.1.1 **Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition stratifié - 93 x ht. 204 cm - Serrure**

Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte coupe feu 1/2 heure formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes :

Huisseries:
- Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint
- Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre de 72 mm épaisseur
- Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail
- Scellement avec fixations adaptées

Vantaux:
- Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé)
- Performance acoustique : Sans objet

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Parements 2 faces finition stratifié unis ou ton bois, au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant et chants pré vernis en usine - Exigence au feu : Sans objet - Serrure de sûreté à cylindre européen 1 point de fermeture sur organigramme - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde ou plaque avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Porte étiquette sur face extérieure du bloc-porte - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air				
(H)	R+1 - C-1-00041 Bureau partagé 2 1 U H = **1 U** ***Localisation*** *:* *Bloc-porte suivant plans Architecte dans bureau partagé 2 au R+1*				
		U	**1**	€	€
5.2.1.2	**Bloc-Porte plein 1 vantail en bois finition stratifié - 93 x ht. 204 cm - Serrure - CF 1/2 Heure** Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes : *Huisseries:* - Huisserie bois raboté à feuillure formant couvre-joint - Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre type 136/100 avec isolant de 100 mm épaisseur - Ferrage par paumelles à peindre, au minimum 3 unités par vantail - Scellement avec fixations adaptées *Vantaux:* - Portes à âme pleine de 40 mm d'épaisseur (Lisse / Pas de postformé) - Parements 2 faces finition stratifié unis ou ton bois, au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant et chants pré vernis en usine - Exigence au feu : Coupe feu 1/2 Heure - Serrure de sûreté à cylindre européen 1 point de fermeture sur organigramme - Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde ou plaque avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires - Ferme porte complet avec bras à glissière coulissant adapté au porte coupe feu - Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - Signalétique réglementaire porte coupe-feu ou pare-flamme - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant. - Détalonnage des portes pour transit d'air				
(H) (H)	RDC - C-R-000035 - Kanban 1 U RDC - C-R-000036 - Stock collecte 1 U H = **2 U** ***Localisation*** *:* *Bloc-porte suivant plans Architecte dans Kanban au rez de chaussée* *Bloc-porte suivant plans Architecte dans Stock collecte au rez de chaussée*				
		U	**2**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

5.2.2 **Blocs-portes en verre strié**

DESCRIPTIF

Matière : inox.

Qualité : 304.

Finition : brossé.

Béquille à angle droit :

- longueur : 140 mm,
- diamètre : 19 mm,
- saillie (hors rosace) : 60 mm.

Circlips sur rosace avec ressort de rappel.

Rosace ronde :

- diamètre : 53 mm,
- épaisseur : 10 mm.

Entraxe de fixation : 38 mm.

Sous-construction en acier.

Carré :

- section : 7 mm (libre non serti), prémonté sur béquille pour un temps de montage plus court,
- longueur : 115 mm avec butée de mise en place.

Marques et Références

Type **BEQUILLE DOUBLE INOX SJ33** **OPENLINE** ..... de chez **FOUSSIER**.....

Diamètre en mm

37

Hauteur en mm

36

Butoir standard Marion

Butée de sol corps en aluminium creux, bague d'amortissement et capuchon noir.

Marques et Références

Type **BUTOIR STANDARD ALU MARION - OPENLINE** ..... de chez **OPENLINE**.....

5.2.2.1 **Blocs-porte à 1 vantail en verre trempé strié a forte opacité**

Le présent poste comprend la fourniture et pose de bloc-porte formant ensemble dormant et vantail, ferré et ajusté en atelier, et disposant des caractéristiques suivantes :

- Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre type 136/100 avec isolant de 100 mm épaisseur

- Huisserie en profilés acier, finition thermolaquée teinte au choix du Maître d'Œuvre
- Porte à simple vantail ouvrant à la française
- Vitrage de sécurité feuilleté en verre trempé strié a forte opacité, conforme aux normes en vigueur pour les ERP
- Joints périphériques assurant une bonne étanchéité à l'air et un confort acoustique courant
- Garniture double avec béquille coudée sur rosace ronde ou plaque avec ressort de rappel avec gamme coordonnée pour autres accessoires

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Butoir mural ou au sol assorti à la quincaillerie - L'incorporation des huisseries dans les ouvrages est à la charge du présent lot et inclus au présent article - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant.				

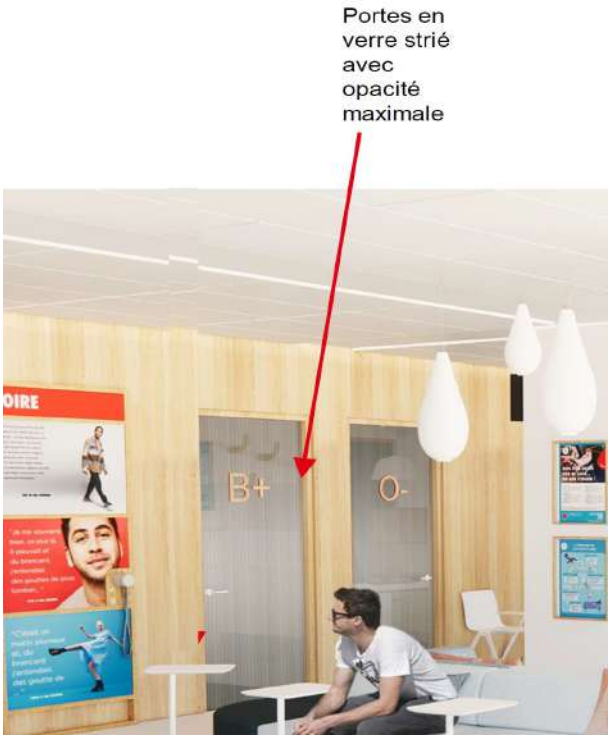

(A)	C-R-000034 - Medecin 2	1u =	1 U
(A)	C-R-000033 - Medecin 1	1u =	1 U
		A =	**2 U**

U	**2**	€	€

Blocs-portes

Total H.T. : _____ **€**

5.3 **Ouvrages divers**

5.3.1 **Châssis intérieur en bois**

Le présent poste comprend la fourniture et pose de châssis en bois, disposant des caractéristiques suivantes :

- Cadre bois massif de section 50 mm environ x largeur de la cloison, à peindre avec feuillure, rainures, gorges pour gaines

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

électriques, arêtes vives, étrésillons de pose, protection des arêtes pendant la durée des travaux
- Couvre-joints éventuel en sapin du commerce à chant plat de 40 mm y compris coupes, tablettage et tous détails sur 2 faces
- Mise en place et réglage à la charge du présent lot en coordination avec les autres corps d'état, prises, scellements, protection
- Finition à peindre à la charge du lot Peinture.
- Simple vitrage feuilleté en verre transparent standard ou en verre dépoli (suivant détail article ci-après) type STADIP 33.1, prise en feuillure de 20 mm minimum sur 4 côtés
- Affaiblissement acoustique : Rw + C >/= 32 dB,
- Le dimensionnement précis des vitrages reste de la responsabilité de l'entreprise, en fonction de la dimension des vitrages, de la performance acoustique demandée, etc

5.3.1.1 **Châssis en bois avec vitrage en verre transparent de 2.30 x 2.12 m ht**

- Suivant descriptif ci-avant
- Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre type 72/48 avec isolant de 45 mm épaisseur

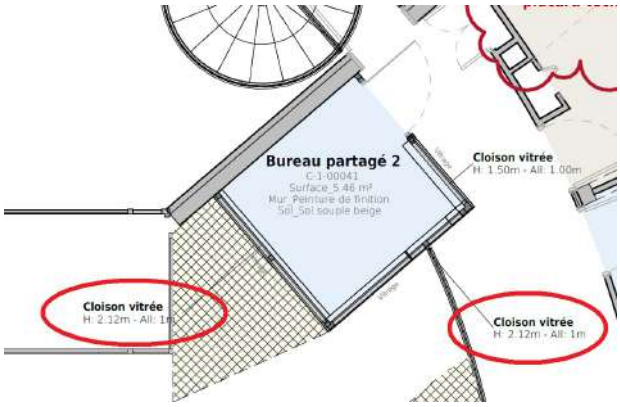

(A) 1+1 = 2 U

A = **2 U**

Localisation *:*
Châssis vitré en bois dans bureau partagé 2 C-1-00041

U	**2**	€	€

5.3.1.2 **Châssis en bois avec vitrage en verre transparent de 1.10 x 1.50 m ht**

- Suivant descriptif ci-avant
- Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre type 72/48 avec isolant de 45 mm épaisseur

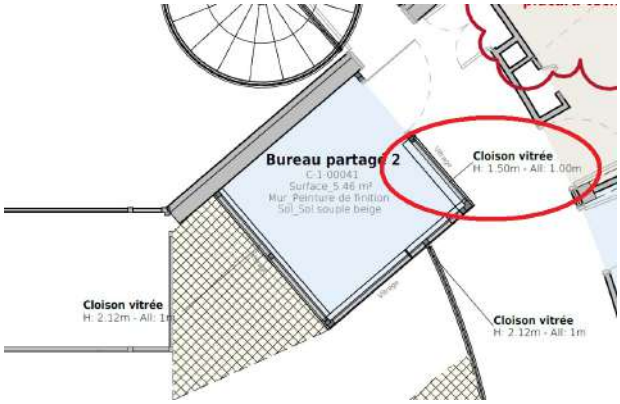

(A) 1 U

A = **1 U**

Localisation *:*
Châssis vitré en bois dans bureau partagé 2 C-1-00041

U	**1**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
5.3.1.3	**Châssis en bois avec vitrage en verre dépoli de 1.00 x 1.15 m ht** - Suivant descriptif ci-avant - Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre type 136/100 avec isolant de 100 mm épaisseur				

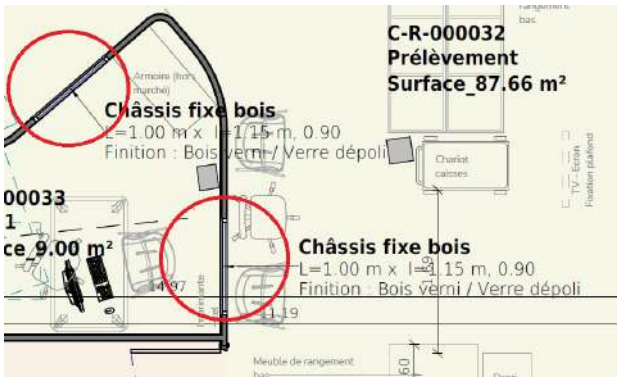

(A) 1+1 = 2 U

A = **2 U**

Localisation *:*
Châssis vitré en bois entre bureau médecin 1 C-R-000033 et circulation C-R-00012
Châssis vitré en bois entre bureau médecin 1 C-R-000033 et Prélèvement C-R-000032

U	**2**	€	€

5.3.1.4	**Châssis en bois avec vitrage en verre dépoli de 1.70 x 1.00 m ht** - Suivant descriptif ci-avant - Section pour pose dans cloisons en plaques de plâtre type 72/36 mm épaisseur				

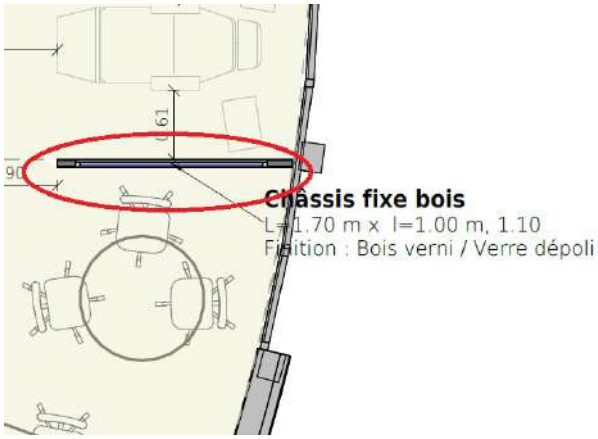

(A) 1 U

A = **1 U**

Localisation *:*
Châssis vitré en bois entre Collation C-R-000031 et Prélèvement C-R-000032

U	**1**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

5.3.2 **Claustras séparatif avec cadre bois en chêne et remplissage en verre strié translucide**

Le présent poste comprend la fourniture et pose d'un claustras claustras séparatif avec cadre bois en chêne et remplissage en verre strié translucide , disposant des caractéristiques suivantes :

- Encadrement périphérique en chêne de section 40 x 40 mm environ compris fixation mécanique adaptée sur support
- Remplissage en verre feuilleté de sécurité strié et translucide, prise en feuillure sur 4 côtés
- Compris toutes coupes droites et biaises
- Ponçage et vernis mat incolore en 3 couches à la charge du présent lot

- Réaction au feu : Cfl-s1 ou M3

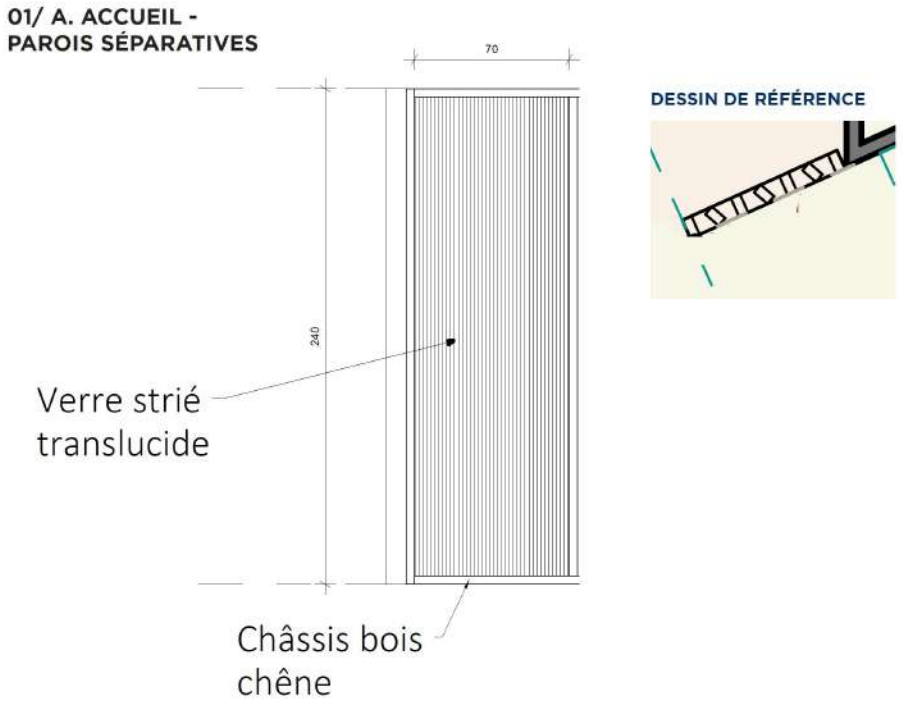

5.3.2.1 **Claustras séparatif avec cadre bois en chêne et remplissage en verre strié translucide - 0.68 x 2.40 m ht**

Suivant descriptif ci-avant

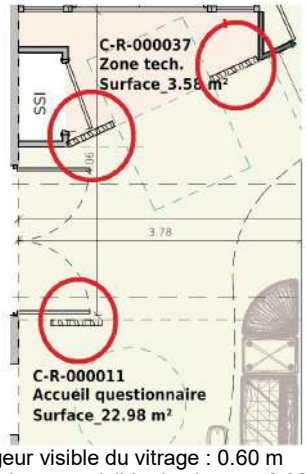

- Largeur du claustras : 0.68 m - Largeur visible du vitrage : 0.60 m
- Hauteur du claustras : 2.40 m - Largeur visible du vitrage : 2.32 m

(A) 2u+1u = 3 U

A = **3 U**

***Localisation** :*
Claustras séparatif entre C-R-000012 - Circulation et C-R-000037 - Zone technique (2U)
Claustras séparatif entre C-R-000011 - Accueil questionnaire et C-R-000012 - Circulation (1U)

U	**3**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

5.3.2.2 **Claustras séparatif avec cadre bois en chêne et remplissage en verre strié translucide - 0.78 x 2.40 m ht**

Suivant descriptif ci-avant

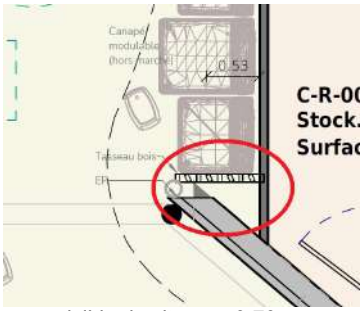

- Largeur du claustras : 0.78 m - Largeur visible du vitrage : 0.70 m
- Hauteur du claustras : 2.40 m - Largeur visible du vitrage : 2.32 m

(A) 1u = 1 U
A = **1 U**

Localisation *:*
Claustras séparatif dans C-R-000011 Accueil questionnaire (1U)

U	**1**	€	€

5.3.3 **Plinthes sapin ou médium à peindre - Ht 10 cm**

Le présent poste comprend la fourniture et pose de plinthes, disposant des caractéristiques suivantes :

- Plinthes droites en sapin ou médium à bords vifs mise en oeuvre par collage et vissage compris découpes (coupes d'onglets dans les angles) et toutes sujétions nécessaires de mise en oeuvre conformément aux DTU et normes en vigueur.
- Hauteur : 10 cm environ
- Y compris réalisation d'un joint acrylique de finition

- Compris sujétions/adaptation pour pose sur cloison arrondie du bureau médecin 1 et point d'eau prélèvement

(A)	C-R-00010A - SAS d'entrée	4.90ml =	4,90 ML
(A)	C-R-000010 - Accueil et attente	10.95ml =	10,95 ML
(A)	C-R-000011 - Accueil questionnaire	11.36ml =	11,36 ML
(A)	C-R-000012 - Circulation	8.10ml =	8,10 ML
(A)	C-R-000037 - Zone technique	3.28ml =	3,28 ML
(A)	C-R-000010B - Sas entrée ouest	6.20ml =	6,20 ML
(A)	C-R-000034 - Medecin 2	9.70ml =	9,70 ML
(A)	C-R-000033 - Medecin 1	12.17ml =	12,17 ML
(A)	C-R-000035 - Kanban	14.46ml =	14,46 ML
(A)	C-R-000036 - Stock collecte	11.10ml =	11,10 ML
(A)	C-R-000031 - Collation	20.30ml =	20,30 ML
(A)	C-R-000030 - Prépa collation	7.43ml =	7,43 ML
(A)	C-R-000032 - Prélévement	37.53ml =	37,53 ML
(A)	C-R-000030 - Stockage (Local accessible depuis Ext) 14.74ml =		14,74 ML
		A =	**172,22 ML**
(B)	C-1-00041 - Bureau partagé 2	8.88ml =	8,88 ML
(B)	C-1-00070 - Bureau 1	16.65ml =	16,65 ML
(B)	C-1-00040 - Vestiaires partagés "r"non refait normalement suite visite site ?	14.23ml =	14,23 ML
		B =	**39,76 ML**

Localisation *:*
Plinthes bois suivant détail ci-dessus

ML	**211,98**	€	€

5.3.4 **Trappe de visite de gaines techniques - 30 x 30 en pose verticale - CF 1/2H - Rw+C > 35 dB.**

Le présent poste comprend la fourniture et pose de trappe de visite, disposant des caractéristiques suivantes :

- Huisserie en bois raboté à peindre, en profil "traditionnel" ou "à dégorgement" à simple feuillure y compris adaptation pour pose dans tous type de support (Faux-plafonds, maçonnerie, cloisonnement plaque de plâtre...)
- Couvre-joints plats assemblés à coupes d'onglets sur 1 face, dans le cas de cadre dormant "traditionnel".
- 2 charnières du type "simple action" à lame de 125 normale.
- Boîte à gâche et gâche avec empennage de serrure.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Vantail battant âme pleine avec alaises 4 cotés en bois dur assemblées sur languette d'embrèvement, et composé par assemblage de panneaux dérivés du bois de forte densité, ou par âme composite hétérogène à stabilité garantie en ambiance différentielle, pour une épaisseur totale de 40 à 41 mm. - Parements 2 faces par fibre de bois dur qualité à peindre ou pré-peinte. - Réglages et mise en jeux après pose. - Joints isophonique en feuillure d'huisserie du type à lèvres en caoutchouc polychloroprène ignifugé qualité M1, auto-adhésifs, 4 côtés. - Serrure à targette à coffre réduit à mortaiser avec fouillot triangulaire ou carré et rosace extérieure. - Degré de résistance au feu et affaiblissement acoustique certifié suivant détail article ci-après - Exigence au feu : EI30 - Exigence acoustique : Rw+C > 35 dB.				
(M)	2u = 2 U M = **2 U**				
	Localisation *:* *Cette prestation sera réalisée sur demande écrite du maître d'oeuvre en fonction des besoins réels du chantier en phase travaux*				
		U	**2**	€	€
5.3.5	**Plafond en tasseaux bois reposant sur les boites autoportante en plaques de plâtre**				

Le présent poste comprend la fourniture et pose de plafond en tasseaux bois reposant sur les boites autoportante en plaques de plâtre , disposant des caractéristiques suivantes :

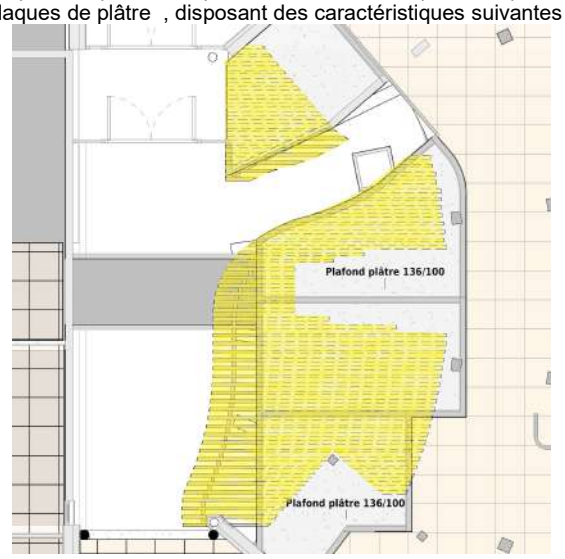

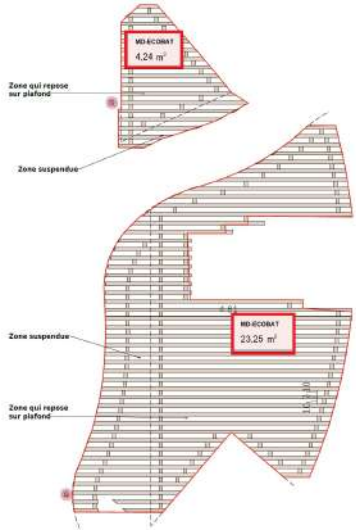

23.25 m² + 4.25 m² soit total surface donnée à titre indicatif : 27.50 m²

- Le titulaire du lot plâtrerie a en charge la réalisation des cloisons en plaques de type "136/100 avec isolant de 100 mm épaisseur" y compris toutes sujétions pour renforts d'ossatures et bonne stabilité de l'ensemble permettant de fixer les présents plafonds en tasseaux bois.

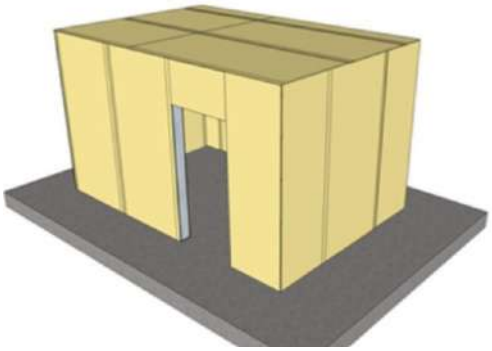

Une boîte autoportante dite " Boîte dans la boîte"
Type PRÉGYMÉTAL de chez SINIAT OU EQUIVALENT
est un ensemble cohérent composé de doisons non fixées
en tête servant de support à un plafond autoportant.
Elle sera réalisée avec des montants PRÉGYMÉTAL M100
sur lesquels sont directement vissées des plaques PRÉGY
et ne nécessite aucun profilé ou accessoire
de charpente métallique.

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Avant intervention du présent lot, le plafond sera préalablement peint par le titulaire du lot Peinture - Habillage réalisé en sapin ou pin formant tasseau bois - Section des bois et espacement suivant détail architecte "1680-C-PRO-03p-Détail plafond bois" - Compris toutes coupes, calage, fourrure bois de calage, blocage dûment ajustées, entailles, etc... - Toutes sujétions de fixation adapté au support (Système autoportant "boite dans la boite" en plaques de plâtre) - Ponçage et vernis mat incolore en 3 couches à la charge du présent lot - Réaction au feu : C-s1-d0 ou M2 minimum - Fixation par visserie adaptées - Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble - Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses				
	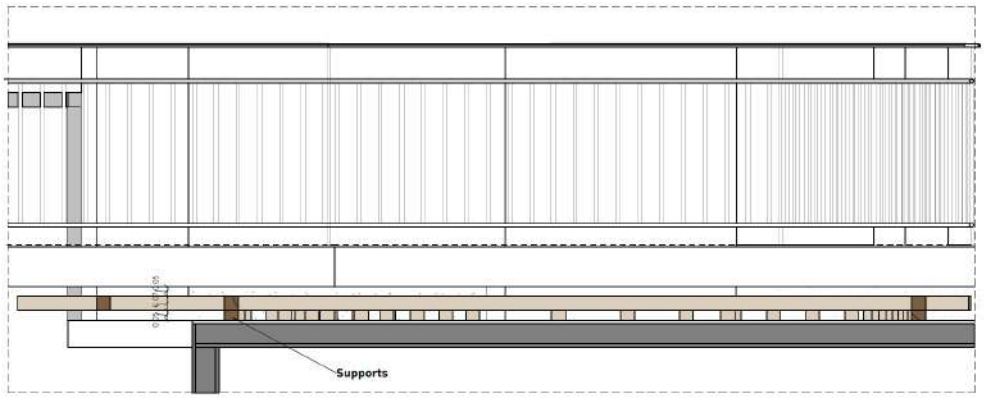 **Détail plafond bois** ECHELLE_ 1 : 20				
	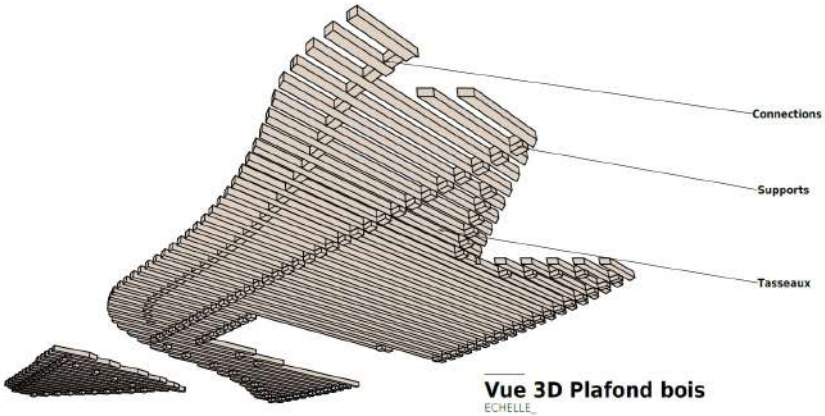 **Vue 3D Plafond bois** ECHELLE_				
(A)	1Ensemble = 1 ENS A =			**1 ENS**	
		ENS	**1**	€	€
5.3.6	**Cloisonnement et portes en stratifié compact de 10 mm d'épaisseur - Vestiaires partagés** Fourniture et pose de cloisonnement et portes en stratifié compact de 10 mm d'épaisseur, disposant des caractéristiques suivantes : - Cloisons séparatives en stratifié massif de 10 mm d'épaisseur - Chants des panneaux chanfreinés, d'un seul tenant en 1,85 m de hauteur - Portes avec paumelles aluminium dégondables et verrouillage de la porte avec témoin d'occupation et décondamnation de l'extérieur par « carré » (fourni par le présent lot) - Chaque cabine sera équipée d'un patère - Ensemble des raidisseurs et contreventement en aluminium ou stratifié reliant les cabines/séparation entre elles ou toutes sujétions pour maintient des parois et bonne stabilité de l'ensemble - Toute sujétions de pièces spécifiques d'assemblage, visserie TORX en inox 316 L, scellement par cheville chimique. - L'ensemble formant les cabines/WC sera décollé du sol de 8 cm environ par des pièces spécifiques selon procédé du fabricant - Couleur des cabines au choix de l'architecte suivant la palette stratifié compact du fabricant - Ensemble conforme à l'implantation du plan Architecte et détail ci-dessous - La largeur de porte sera conforme à la réglementation handicapée				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

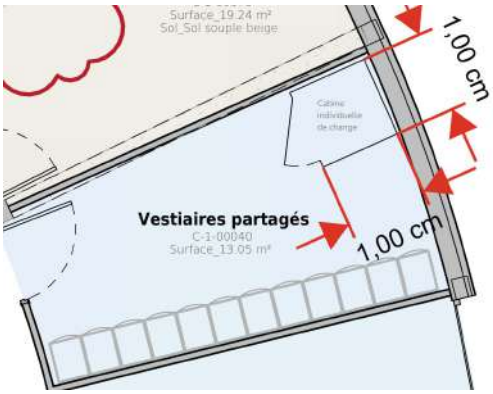

- Suivant descriptif ci-avant et selon plan Architecte extrait ci-dessous
- Ensemble comprenant une cloison + 1 porte faisant office de vestiaire individuel

(A) 1ens = 1 ENS
A = **1 ENS**

Localisation *:*
Cloisonnement et portes en stratifié compact dans Vestiaires partagés C-1-00040 suivant détail ci-dessus

ENS	**1**	€	€

5.3.7 **Meuble "Prélèvement" de 2.12 m longueur environ**

Le présent poste comprend la fourniture et pose d'un meuble "Prélèvement", disposant des caractéristiques suivantes :

Meuble :
- 3 portes coulissantes en médium hydrofuge finition stratifié avec système fermeture lente
- Étagère et fonds mélaminé hydrofuge 12 mm
- Poignées de tirage cuvette en aluminium modèle à soumettre
- Réservation pour appareils ménagers (F et P appareils ménagers hors lot)

Plinthes :
- Plinthes à angles vifs de 100 mm hauteur, en médium d'épaisseur adaptée
- Finition stratifié ton aux choix de l'architecte sur une face et chant vus
- Fixations par chevilles, coupes d'onglet sur angles
- Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

Plan de travail et jambage/réhausse support du plan de travail :
- Plan de travail bois épaisseur 38 mm finition vernis d'usine
- Résistant à l'usure, aux chocs, aux rayures
- Contre-face avec pare vapeur
- Chant arrière protégé contre l'humidité et vernis étanche sous le retour du plan
- Coloris : au choix de l'architecte
- Réservation pour appareils ménagers (F et P appareils ménagers hors lot)

Vue meuble éviers

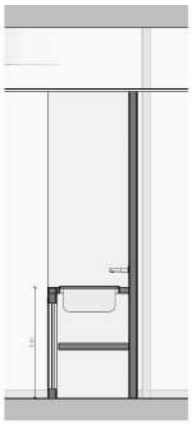

Coupe Meuble éviers
ECHELLE 1 : 25

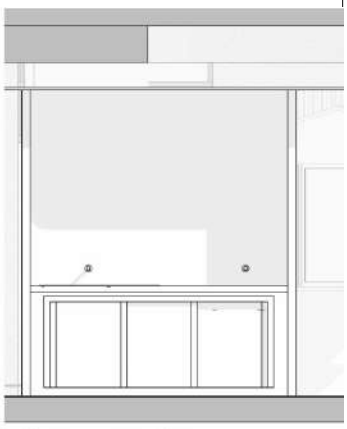

Elévation meuble éviers
ECHELLE 1 : 25

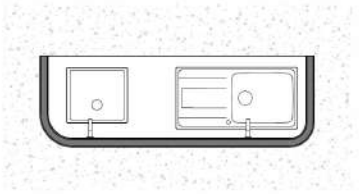

Plan meuble éviers
ECHELLE 1 : 25

ENSEMBLE REALISE SUIVANT DETAIL ARCHITECTE

- Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant
- Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte
- Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition
- Réservations suivant demande du Maître d'œuvre
- Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble
- Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses

- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant
- Protection des ouvrages contigus
- Classement au feu : M3 minimum

Nota:
L'entreprise devra fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication

- Les éviers sont à la charge du lot PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION

(E) 1 U

E = **1 U**

***Localisation** :*
Meuble kitchenette dans local ESR

U	**1**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
5.3.8	**Pour Mémoire : Placards techniques avec portes conservées**				

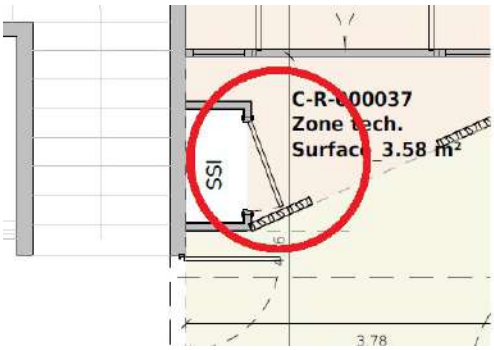

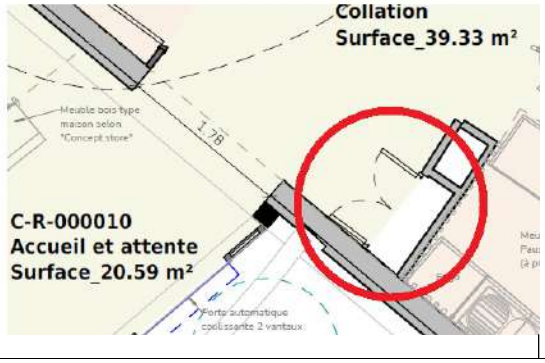

Ouvrages divers

Total H.T. : _____€

5.4 **Mobilier chartre EFS**

5.4.1 **Non compris signalétique suivant charte**

5.4.2 **Meuble accueil maison 1 place - 2.48 m longueur environ**

Le présent poste comprend la fourniture et pose du meuble accueil maison 1 place, disposant des caractéristiques suivantes :
- Ossature verticale et horizontale constituée de fourrures, tasseaux, liteaux ou carrelets en sapin de section appropriée (ou en profils tubulaires métalliques de sections appropriées)
- Incorporation de renforts suivant demande de l'architecte
- Traitement à cœur en autoclave de classe de risque 2 avec certificat de garantie
- Fixations par pattes équerres galvanisées et chevillées sur sol carrelé

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Corps en panneaux bois ou particule bois finition stratifié - Porte en médium hydrofuge finition stratifié avec charnière fermeture lente - Poignée de manœuvre en aluminium modèle à soumettre - Plinthes à angles vifs de 100 mm hauteur, en médium d'épaisseur adaptée - Finition stratifié ton aux choix de l'architecte sur une face et chant vus - Fixations par chevilles, coupes d'onglet sur angles - Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses				

1 - Meuble accueil maison 1 place

Se référer au carnet technique MDD pages 10 à 13
+ pour signalétique page 23

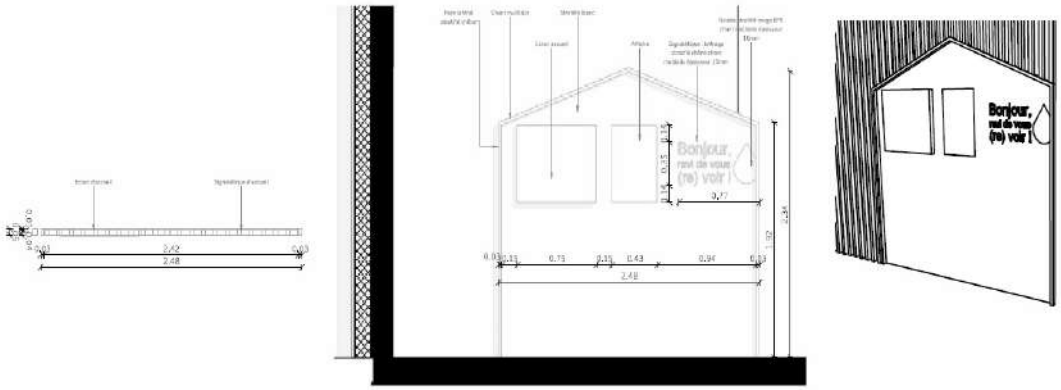

ENSEMBLE SUIVANT CARNET TECHNIQUE Se référer au carnet technique MDD pages 10 à 13

- Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant
- Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte
- Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition
- Réservations suivant demande du Maître d'œuvre
- Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble
- Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses

- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant
- Protection des ouvrages contigus
- Classement au feu : M3 minimum

Nota:
L'entreprise devra respecter la charte graphique "CARNET TECHNIQUE MAISON DU DON" et fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication

- Non compris signalétique à la charge du maître d'ouvrage

(A) 1u = 1 U
A = **1 U**

U	**1**	€	€

5.4.3 **Bureau accueil entrée - 2.20 m longueur environ**

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

Le présent poste comprend la fourniture et pose du bureau accueil entrée, disposant des caractéristiques suivantes :

- Panneaux latéraux en bois ou particule bois finition stratifié chêne chant multiplis de 30 mm épaisseur
- Panneau avant en bois ou particule bois finition stratifié chêne
- Plateau en bois ou particule bois finition stratifié blanc haute qualité postformé chant multiplis de 30 mm épaisseur
- Fond en bois ou particule bois finition stratifié chêne
- Caissons en bois ou particule bois finition stratifié chêne
- Niche ouverte tours ordinateurs
- Goulotte passage câbles

2 - Banque accueil 1 place

Se référer au carnet technique MDD pages 16 et 17

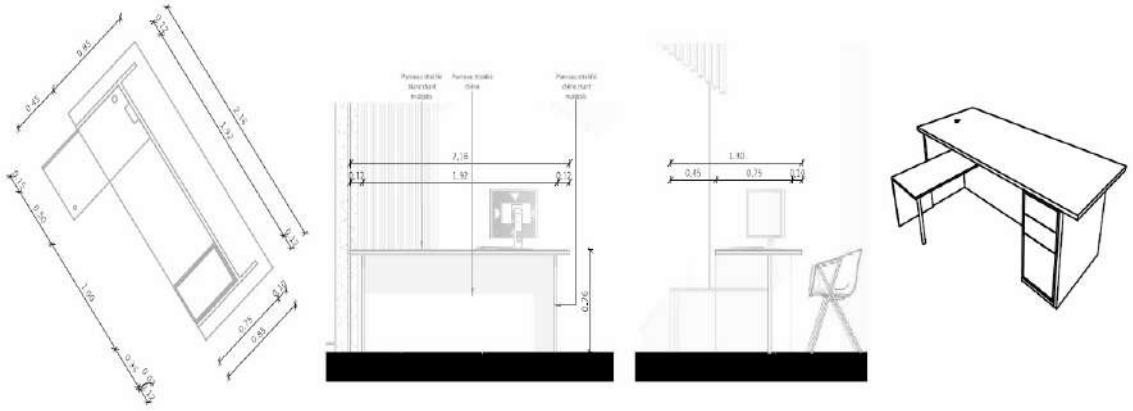

ENSEMBLE SUIVANT CARNET TECHNIQUE Se référer au carnet technique MDD pages 16 et 17

- Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant
- Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte
- Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition
- Réservations suivant demande du Maître d'œuvre
- Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble
- Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses

- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant
- Protection des ouvrages contigus
- Classement au feu : M3 minimum

**Nota:*
L'entreprise devra respecter la charte graphique "CARNET TECHNIQUE MAISON DU DON" et fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication

- Non compris signalétique à la charge du maître d'ouvrage

(A) 1u = 1 U

A = **1 U**

U	**1**	€	€

5.4.4 **Meuble banquette attente accueil 1.50 m longueur environ - 2.37 m ht**

Le présent poste comprend la fourniture et pose du meuble banquette attente accueil, disposant des caractéristiques suivantes :
- Ossature verticale et horizontale constituée de fourrures, tasseaux, liteaux ou carrelets en sapin de section appropriée (ou en profils tubulaires métalliques de sections appropriées)
- Incorporation de renforts suivant demande de l'architecte
- Traitement à cœur en autoclave de classe de risque 2 avec certificat de garantie
- Fixations par pattes équerres galvanisées et chevillées sur sol carrelé

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT

- Panneaux latéraux en bois ou particule bois finition stratifié chêne chant multiplis de 30 mm épaisseur
- Panneau avant en bois ou particule bois finition stratifié chêne
- Plateau en bois ou particule bois finition stratifié blanc haute qualité postformé chant multiplis de 30 mm épaisseur
- Fond en bois ou particule bois finition stratifié chêne

- Panneaux latéraux, fond, plateau en bois ou particule bois finition stratifié chant multiplis selon détail Architecte
- Porte en bois ou particule bois finition stratifié avec charnière fermeture lente selon détail Architecte
- Plinthes à angles vifs de 70 mm hauteur, en bois ou particule bois finition stratifié d'épaisseur adaptée selon détail Architecte

3 - Meuble banquette attente / accueil

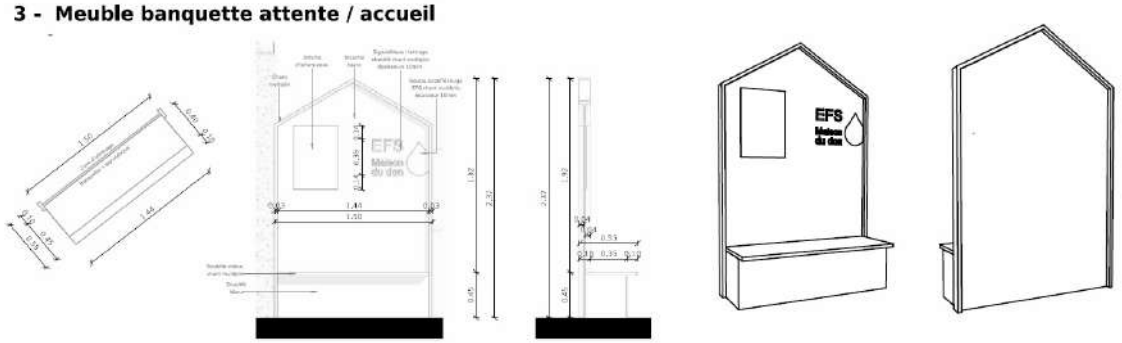

ENSEMBLE SUIVANT DETAIL ARCHITECTE 03h / Mobilier autres zones - PROJET

- Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant
- Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte
- Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition
- Réservations suivant demande du Maître d'œuvre
- Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble
- Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses

- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant
- Protection des ouvrages contigus
- Classement au feu : M3 minimum

Nota:
L'entreprise devra respecter la charte graphique "CARNET TECHNIQUE MAISON DU DON" et fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication

- Non compris signalétique à la charge du maître d'ouvrage

(A) 1u = 1 U
A = **1 U**

U	**1**	**€**	**€**

5.4.5 **Placard de rangement de 1.80 m longueur - 1.20 m largeur - 0.90 m ht**

Le présent poste comprend la fourniture et pose du meuble placard de rangement, disposant des caractéristiques suivantes :
- Panneaux latéraux, fond, plateau en bois ou particule bois finition stratifié chant multiplis selon détail Architecte
- Porte en bois ou particule bois finition stratifié avec charnière fermeture lente selon détail Architecte
- Plinthes à angles vifs de 70 mm hauteur, en bois ou particule bois finition stratifié d'épaisseur adaptée selon détail Architecte

4 - Placard de rangement

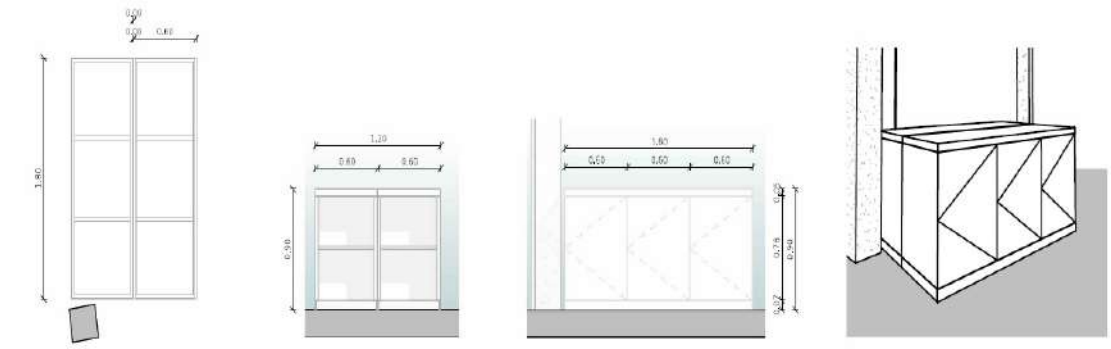

ENSEMBLE SUIVANT DETAIL ARCHITECTE 03i / Mobilier autres zones - PROJET

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant - Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte - Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition - Réservations suivant demande du Maître d'œuvre - Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble - Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant - Protection des ouvrages contigus - Classement au feu : M3 minimum *Nota:* L'entreprise devra respecter la charte graphique "CARNET TECHNIQUE MAISON DU DON" et fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication - Non compris signalétique à la charge du maître d'ouvrage				
(A)	1u = 1 U A =		**1 U**		
		U	**1**	€	€
5.4.6	**Placard de travail salle de prélèvement de 1.50 m longueur - 0.75 m largeur - 0.90 m ht** Le présent poste comprend la fourniture et pose du meuble placard de travail salle de prélèvement, disposant des caractéristiques suivantes : - Panneaux latéraux en bois ou particule bois finition stratifié chêne chant multiplis de 30 mm épaisseur - Panneau avant en bois ou particule bois finition stratifié chêne - Plateau en bois ou particule bois finition stratifié blanc haute qualité postformé chant multiplis de 30 mm épaisseur - Fond en bois ou particule bois finition stratifié chêne - Caissons en bois ou particule bois finition stratifié chêne - Niche ouverte tours ordinateurs - Goulotte passage câbles				

5 - Plan de travail - salle de prélèvement

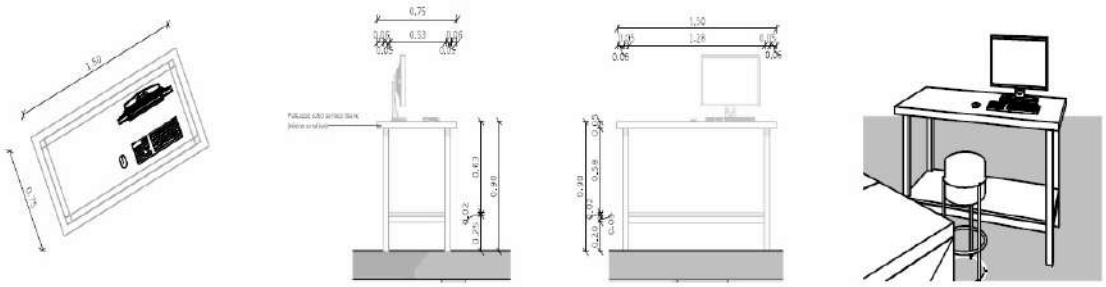

ENSEMBLE SUIVANT DETAIL ARCHITECTE 03i / Mobilier autres zones - PROJET

- Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant
- Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte
- Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition
- Réservations suivant demande du Maître d'œuvre
- Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble
- Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses

- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant
- Protection des ouvrages contigus
- Classement au feu : M3 minimum

Nota:
L'entreprise devra respecter la charte graphique "CARNET TECHNIQUE MAISON DU DON" et fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication

- Non compris signalétique à la charge du maître d'ouvrage

(A) 2u = 2 U
A = **2 U**

U	**2**	€	€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
5.4.7	**Meuble maison Pause A+ de 3.66+2.39 m longueur - 0.60 m largeur**				

Le présent poste comprend la fourniture et pose du de l'ensemble meuble maison Pause A+, disposant des caractéristiques suivantes :
- Ossature verticale et horizontale constituée de fourrures, tasseaux, liteaux ou carrelets en sapin de section appropriée (ou en profils tubulaires métalliques de sections appropriées)
- Incorporation de renforts suivant demande de l'architecte
- Traitement à cœur en autoclave de classe de risque 2 avec certificat de garantie
- Fixations par pattes équerres galvanisées et chevillées sur sol carrelé

- Corps en panneaux bois ou particule bois finition stratifié
- Porte en médium hydrofuge finition stratifié avec charnière fermeture lente
- Poignée de manœuvre en aluminium modèle à soumettre

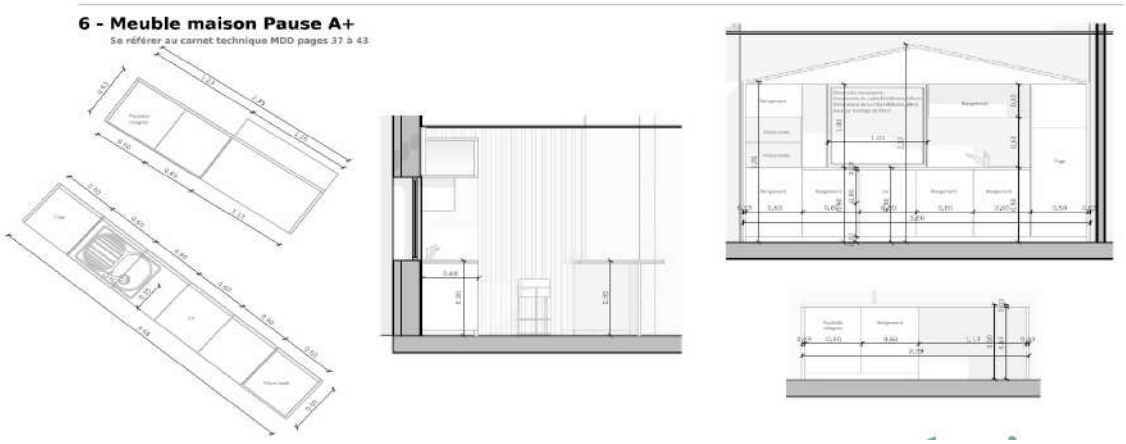

ENSEMBLE SUIVANT CARNET TECHNIQUE Se référer au carnet technique MDD pages 37 à 43

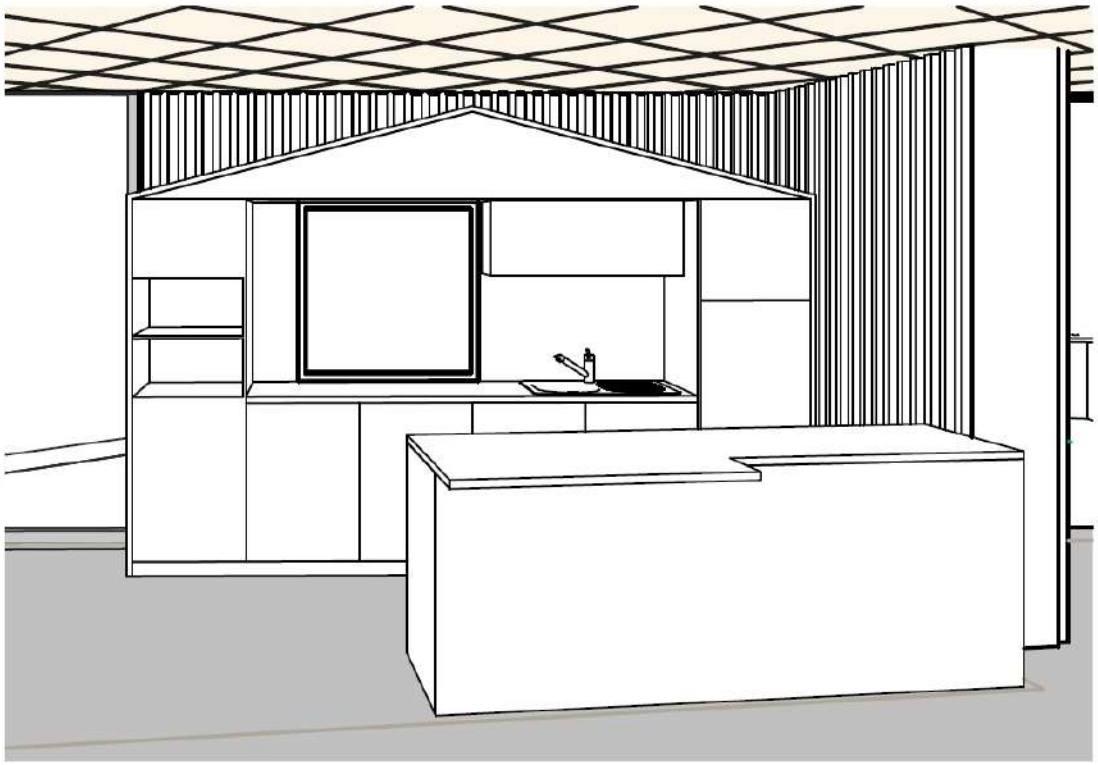

Axo meuble collation
ECHELLE_

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	- Fixation par visserie et clouterie adaptées sur ossature ci-avant - Ensemble des accessoires de quincaillerie, tel que charnières, poignées, etc suivant détail et référence architecte - Baguettes d'angles ou de calfeutrements et accessoires de finition - Réservations suivant demande du Maître d'œuvre - Sujétions pour parfaites rigidité et stabilité de l'ensemble - Tous détails de mise en œuvre, coupes, chutes, petites parties, ajustage et autres sujétions incluses - Compris toutes sujétions de mise en oeuvre conformément aux DTU en vigueurs et aux préconisations du fabricant - Protection des ouvrages contigus - Classement au feu : M3 minimum *Nota:* L'entreprise devra respecter la charte graphique "CARNET TECHNIQUE MAISON DU DON" et fournir un plan d'exécution à l'architecte pour approbation avant fabrication - Non compris signalétique à la charge du maître d'ouvrage - Non compris réfrigérateur à la charge du maître d'ouvrage - Non compris lave-vaisselle à la charge du maître d'ouvrage - L'évier est à la charge du lot PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION				
(A)	1u = 1 U A =			**1 U**	
		U	**1**	€	€
	Mobilier chartre EFS				
	Total H.T. :				**€**

RECAPITULATIF
Lot n°5 MENUISERIE INTERIEURE BOIS

RECAPITULATIF DES CHAPITRES

5.1 - Prescription Générales

5.2 - Blocs-portes _____ **€ HT**

5.3 - Ouvrages divers _____ **€ HT**

5.4 - Mobilier chartre EFS _____ **€ HT**

Total du lot MENUISERIE INTERIEURE BOIS

Total H.T. : _____ **€**

Total T.V.A. (20%) : _____ **€**

Total T.T.C. : _____ **€**

Soit en toutes lettres TTC : _____

_____

Fait à _____

le _____

Bon pour accord, signature,

Signature et cachet de l'Entrepreneur